



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***22130613***TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT**25 OCT. 2022****DIVISION M&S**N° d'entreprise : **0408 229 844**

Nom

(en entier) : **AVERY DENNISON MATERIALS BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Boulevard J.F. Kennedy, zone industrielle, Zone B, 7060 Soignies****Objet de l'acte : Nomination / démission administrateurs**

Extraits des résolutions de l'actionnaire du 4 octobre 2022

1. Approbation de la démission de Monsieur Raymond van den Berg, en tant qu'administrateur de la Société, avec effet à ce jour.

2. Approbation de la nomination de Madame Melanie Eckart, domiciliée à (...), en tant qu'administrateur de la Société, avec effet à ce jour, et ce pour une durée de six années.

3. Octroi d'une procuration à Maître Stéphane Bertouille et à Maître Valentine Pacco, ayant leur bureau situé à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 283/19, ou à tout autre avocat du cabinet EVEREST LAW, situé à la même adresse, avec le droit d'accomplir toutes les formalités nécessaires afin de déposer au Registre des Sociétés cette résolution relative à la démission de M. Raymond van den Berg et à la nomination de Mme Melanie Eckart et de la publier au Moniteur belge."

Valentine Pacco, mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 04/11/2022 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).